

TENUE VESTIMENTAIRE DU COLLEGE TARTENSON
Extrait du règlement intérieur approuvé en CA le 6 juillet 2023

Pour des raisons de sécurité, aucune chaussure non maintenue à l'arrière par une bride ne sera admise.

Toutefois, de manière très exceptionnelle, une dérogation peut être admise pour des raisons de santé, sur présentation d'un mot des parents. La tenue vestimentaire est la suivante

- ✓ **Pantalon bleu foncé ou jupe bleue foncée, uni-e, non délavé-e, sans motifs, sans ornements, ni déchirures.**
La jupe devra être, au minimum, à hauteur du genou.
- ✓ **Haut blanc avec le logo du Collège** (Tee-shirt, polo ou chemise), rentré dans le pantalon ajusté au niveau de la taille et maintenu ou pas, par une ceinture.
- ✓ **Aucun sous vêtement ne devra être visible.**

Des gilets ou sweat-shirt sans capuche, de préférence de couleur blanche, sont tolérées pendant les deux premières heures de la matinée en période fraîche.

Il est formellement interdit d'être vêtu de la tenue d'EPS au collège, en dehors des cours d'EPS.

En cas de tenue non conforme, il sera demandé aux parents d'apporter dans les meilleurs délais à leur enfant la tenue règlementaire.